

**Grand Conseil  
du Canton de Vaud**

- NE SOUHAITE PAS DEVELOPPER

- A TRANSMETTRE A UNE COMMISSION



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

31 AOUT 2010

Déposé le \_\_\_\_\_

Scanné le \_\_\_\_\_

**- Motion -**

10.115-112

Demandant l'harmonisation de la loi vaudoise sur la fumée avec les pratiques des autres cantons romands permettant aux casinos les mêmes aménagements pragmatiques que ceux consentis dans les cantons de Fribourg, Jura, Genève, Valais ainsi que dans celui de Berne.

Développement :

Il convient de préciser d'emblée que cette motion ne vise pas à remettre en cause le principe général de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, tel que voté par le Grand Conseil lorsqu'il adopta la loi concernée du 23 juin 2009. Il s'agit notamment de respecter la volonté d'éviter au personnel d'être obligé de subir la fumée passive.

Mais dans la suite logique de diverses interventions et tout particulièrement de la réponse du Conseil d'Etat, et donc de l'Administration cantonale vaudoise (ACV), à la récente observation de la Commission de gestion à ce sujet, les soussignés<sup>1</sup> considèrent nécessaire de proposer l'harmonisation des législations entre les cantons romands ; ceci afin de remédier au faussement de la concurrence ainsi initié.

A ce jour, le canton de Vaud est le seul canton de Suisse qui n'autorise pas l'aménagement de jeux à l'intérieur des espaces fumeurs sans service (fumeurs) du casino situé sur son territoire, à savoir celui de Montreux. Il en résulte une profonde inégalité de

<sup>1</sup> Déclaration d'intérêts : M. Haenni est Président de Gastro Vaud et M. Wehrli, Conseiller municipal de la Commune de Montreux et représentant de cette dernière au Conseil d'administration du Casino Barrière de Montreux.

traitement dont les conséquences en terme de perte d'emplois et de chiffre d'affaires peuvent être qualifiées de profondément préoccupantes.

Le Conseil d'Etat et l'ACV en sont d'ailleurs conscients. Dans sa réponse à l'observation précitée de la Commission de gestion, en juin dernier, celui-ci souligne, pour la période allant de mi-septembre 2009 à fin janvier 2010, la perte de chiffre d'affaires pour le seul casino sur sol vaudois de 17.41 % soit 12,6 millions. Ce qui a notamment comme effet collatéral un manque à gagner en faveur de l'AVS de 7,25 millions pour cette seule période de 4 mois et demi. De nombreux emplois sont également en jeu. Une restructuration du personnel du Casino de Montreux a déjà dû être menée, avec à la clé moins de postes.

A fin juin, les chiffres démontrent encore une aggravation de la situation quand bien même les casinos voisins, notamment celui de Fribourg, qui est géré par la même direction, progressent sensiblement sur la même période. Ainsi, 69 de ses 136 machines à sous, placées dans le fumoir sans service, génèrent les 2/3 du produit brut des jeux (PBJ) de ce casino et son chiffre d'affaires est en croissance depuis cette installation.

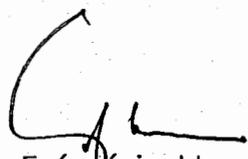
Il convient en effet de relever que le joueur qui ne trouve plus le cadre adéquat pour pratiquer dans son établissement habituel ne se prive pas de jouer. Il se déplace simplement dans un autre casino ou, pire encore, il accède par la toile internet aux nombreuses possibilités offertes qui échappent à tout contrôle ou fiscalité

Fort de ces constats et réflexions, nous avons l'honneur de demander, par cette motion, au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de modifier l'art. 5 alinéa 2, de la Loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics du 23 juin 2009. Cet article règle les conditions applicables aux fumoirs sans service.

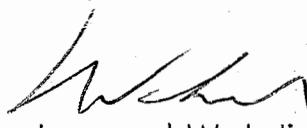
Nous proposons l'ajout de la phrase suivante :

**« Le Conseil d'Etat peut accorder une exception dans le cadre d'un casino, il en fixe les modalités. »**

Vallamand, Montreux, le 18 août 2010



Frédéric Haenni



Laurent Wehrli

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoquier Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean

## Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haurly Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre